

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 18 mai 2010

14 Musée Gallé-Juillet - vente de produits - tarifs

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER
Mme BASMAISON
Mme M'BAYE-DIAO
M SEGUIN
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMAIN
Pouvoir à : M. MONTES
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE
Pouvoir à : Mme MAUPIN
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- | | |
|----------------------------------------------------------------|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés | 34 |

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, expose :

Dans le but de répondre aux attentes de ses visiteurs, consignées dans les questionnaires de satisfaction régulièrement distribués, le musée Gallé-Juillet souhaite renouveler son offre de brochures et livres édités par des associations locales.

Il souhaite également diversifier les produits mis en vente au sein de sa boutique, en proposant divers souvenirs développés par le service communication de la ville, portant le logo de la ville de Creil.

Seront ainsi, proposés à la vente au musée Gallé-Juillet, les produits suivants, dont il vous est proposé d'en fixer le prix.

- cartes aquarellées accompagnées de leurs enveloppes, au prix de 1,5 euro l'unité,
- tête à tête à café et sa soucoupe en porcelaine au logo CREIL, au prix de 15 euros l'unité,
- stylo « de luxe » au logo CREIL au prix de 12 euros l'unité,
- mug en porcelaine décoré, au prix de 7 euros l'unité,
- tapis de souris, tee-shirts, casquette, écharpe polaire et bandana au logo CREIL, au prix de 5 euros l'unité,
- bracelets silicone et pin's au logo CREIL, au prix de 1 euro l'unité.



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE

maintenant !

Vous êtes appelés à voter

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 18 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1 : de proposer, au musée Gallé-Juillet, la mise en vente des produits suivants au prix de :

- cartes aquarellées accompagnées de leurs enveloppes, au prix de 1,5 euro l'unité,
- tête à tête à café et sa soucoupe en porcelaine au logo CREIL, au prix de 15 euros l'unité,
- stylo « de luxe » au logo CREIL au prix de 12 euros l'unité,
- mug en porcelaine décoré, au prix de 7 euros l'unité,
- tapis de souris, tee-shirts, casquette, écharpe polaire et bandana au logo CREIL, au prix de 5 euros l'unité,
- bracelets silicone et pin's au logo CREIL, au prix de 1 euro l'unité.

Article 2 : d'imputer les recettes sur les crédits inscrits, à cet effet, au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 JUIN 2010**

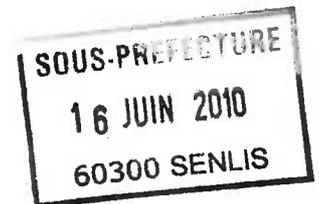
Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16/06/10 Signature Le Maire

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE